Document extrait du <u>site de l'abbaye Notre-Dame de Scourmont</u>, qui se trouve sur le territoire de Forges, à sept kilomètres au sud de la ville de Chimay, en Belgique. Notre-Dame de Scourmont est une abbaye de l'Ordre Cistercien de la Stricte Observance.

La <u>Fondation Chimay-Wartoise</u> a été créée le 27 septembre 1996 à l'initiative de la Communauté des moines de l'Abbaye de Scourmont. Sa forme d'établissement d'utilité publique, selon la loi du 27 juin 1921, fut reconnue le 3 décembre 1998 par le Ministère de la Justice.

Désireuse de séparer strictement sa vocation monastique des préoccupations économiques générées par le développement des entreprises qu'elle avait mises sur pied, l'Abbaye de Scourmont a donc, lors de la création, fait apport à la Fondation Chimay-Wartoise de l'entièreté des actions des sociétés composant son patrimoine économique.

L'Abbaye a conservé juste les droits sur la marque « CHIMAY » et, bien évidemment, sur le label Trappiste dont, seule, une Abbaye cistercienne peut attester de l'authenticité. Rappelons que ce label « Trappiste » doit être interprété par les consommateurs, non seulement, comme un gage de la qualité de fabrication des produits, mais aussi, comme une garantie que les revenus générés par la vente de ceux-ci sont utilisés à des causes nobles, sociales et/ou éthiques.

Comme sa dénomination Chimay-Wartoise essaie de le traduire, il ne s'agissait pas, à l'époque, de rompre avec le passé mais bien de se donner de nouvelles bases solides pour poursuivre et pérenniser, dans un environnement de plus en plus complexe, en terme de marchés ou de technologies, l'œuvre initiée par l'Abbaye au niveau économique.

CHIMAY fait donc référence à la marque que la qualité de nos produits véhicule dans le monde entier;

WARTOISE marque, pour sa part, la référence toujours présente à l'Abbaye, puisqu'il s'agit du nom du ruisseau qui traverse les terres du domaine de Scourmont.

A ce jour, donc, la <u>Fondation Chimay-Wartoise</u> s'inscrit comme l'actionnaire de référence de l'ensemble des entreprises du Groupe Chimay. Mais la vocation déborde de cette mission patrimoniale pour englober la thématique du « développement ». En effet, si l'Abbaye avait lancé ses différentes productions, dans le respect de la Règle de saint-Benoît, et si elle leur a donné le niveau, quantitatif et qualitatif, atteint aujourd'hui, c'était aussi dans le souci de contribuer à l'essor de la région où elle s'est implantée.